

L'Escholier

Rédaction et administration :
CASIER POSTAL 475

Téléphone : MAIN 7460

GAZETTE DU QUARTIER LATIN

Rédigée en collaboration

PARAIT TOUS LES VENDREDIS

Quatre pages : - - 5 sous

Abonnement : - 1.25 sous

LA QUESTION DU FRANÇAIS

Le "Devoir" du 25 novembre a publié une lettre de l'abbé D'Amours à Henri Bourassa. Elle est très longue à lire. On est presque forcé de faire dodo au milieu. Toutefois, — pour employer la formule des "petites amies" du Quartier, — ça finit par se tirer. Entre autres choses, le brave directeur de l'"Action Catholique" reproche à son collègue du "Devoir" son "Impératif Catégorique". Jusqu'ici, nous connaissions un Bourassa doré de brillantes qualités et de non moins brillants défauts, mais nous ignorions qu'il fut muni de ce machin qui s'appelle un "Impératif catégorique". Comme trouvaille, c'est heureux; comme coup porté à un adversaire, c'est foudroyant.

Enfin, le point intéressant de cette lettre, c'est qu'elle est le troisième document plus ou moins solennel publié en quelques semaines à l'adresse du champion des droits du français au Canada. Le premier en date est l'Encyclique de Benoît XV, qui fut suivie de près, de très près, même par le jugement du Conseil Privé sur le Règlement 17, et la trilogie sacrée se complétait, samedi dernier, par la publication in-extenso du document d'Amours. Et, le plus respectable des trois n'est peut-être pas celui qu'on pense.

* * *

Georges Courrières commentait ici même vendredi dernier le jugement du Conseil Privé. A mon avis, il a tort de ne pas accepter comme définitif ce jugement consacrant "le droit absolu des provinces de légiférer en matière d'éducation. C'est une arme dangereuse entre les mains des majorités fanatiques. Mais qui la leur a donnée?"

Pour rendre leur décision, les juges, membres du comité judiciaire du Conseil Privé de Sa Majesté, se sont appuyés sur les textes de l'Acte

de la Confédération. Ces textes sont clairs et parlent par eux-mêmes. Les juges de Londres ne pouvaient pas leur faire dire autre chose que ce qu'ils contiennent. Ce n'est pas leur faute si ces textes n'offrent aucune garantie pour les droits de notre langue. Nous n'avons qu'un parti à prendre maintenant: exiger une édition revue et corrigée de l'Acte de l'Amérique Britannique, du Nord. Elle nous sera très certainement refusée. Il nous restera toujours l'Agitation. Le Québec a de beaux jours de bataille en perspective.

* * *

Quant à l'autre document, parlons-en, puisque personne n'en parle. Moins fortuné que le vénérable Archevêque de Québec et le rusé directeur du "Catholic Register", je n'ai pas eu entre les mains l'original de la Lettre Encyclique de Benoît XV. Mais, je crois que si on haussait... ".....au soleil la page diaphane", on verrait de beaux trèfles d'Irlande dans le filigrane.

Cette lettre est une seconde édition du fameux discours prononcé par Mgr Bourne au Congrès Eucharistique de Montréal et mérite la même réponse. Elle constitue assez bien ce que les hommes de la gauche appellent "l'intervention étrangère". Nous avons le droit de protester. C'est même un devoir de le faire. C'est le temps de répéter la sère parole du Catholique O'Connell: I take my theology at Rome and my politics at home".

* * *

En dépit de ces documents qui sont des coups, la lutte pour "la plus délectable parlure" se continuera en terre canadienne. La relâche ne sera pas de longue durée. Londres et Rome peuvent préparer de nouveaux documents.

JULES ROLLAND.

A propos d'une "lettre ouverte"

Certes, M. Roger Maillet n'a pas menti, lorsqu'il écrivit à l'"ami lecteur": nous n'avons plus d'affinités avec la direction de l'"Escholier". Il aurait même pu ajouter qu'il y a presque dix mois que ce déplorable état de choses existe.

En effet, dans le courant du mois de février, fatigué sans doute de

"dépenser ses énergies" et "d'essuyer des crachats", il transmit les livres de l'"Escholier" à un étudiant qui dut, jusqu'à la fin de l'année, accomplir seul toute la besogne: rédaction, administration, expédition, etc. Cet étudiant fait aujourd'hui partie de la direction contre laquelle M. Maillet croit tout-à-coup de son devoir de protester "au nom de l'ancienne direction" dont il fut l'administrateur pendant trois ou quatre mois.

Il faut avouer qu'elle mérite d'être sévèrement blâmée, "l'orientation nouvelle donnée au journal par

l'article liminaire de Pol. Cheminot"... signé, soit dit en passant, ... Jean Drury! Très scandaleux en effet ce programme, après le laconisme de celui des fondateurs de l'"Escholier": "Nous paraissions, nous paraîtrons".

Pour notre part, cependant, il ne nous serait jamais venu à l'idée, (peut-être parce que nous n'avons pas d'"idées") de protester contre la conduite — peu digne du programme du journal — tenue par M. Maillet, qui abandonna, ses amis, l'an dernier, au moment où l'avenir de l'"Escholier" était gravement compromis... C'est sans doute cela que M. Maillet appelle "généreusement céder la place"... Et nous avons eu l'ingratitude de prendre cette "place, cédée" si "généreusement"! Pour comble de mesquinerie, nous ne nous sommes pas érigés en réformateurs de l'Université Laval, étant assez "Philistins" (mot cher à M. Maillet) pour croire qu'il ne vaut pas la peine de gaspiller le temps précieux de sa jeunesse à "préconiser des réformes" dont le seul résultat pratique est de recueillir des "crachats"...

Mais, question grave, il paraît que M. Maillet a eu à souffrir de "coups d'épingles" donnés par nous. Ces "coups d'épingles", serait-ce d'avoir toujours accepté de bon coeur la collaboration que nous croyions qu'il nous accordait dans les mêmes dispositions, de l'avoir acceptée même lorsqu'elle pouvait paraître dirigée contre l'"orientation" donnée au journal.

Oh! combien M. Maillet qui "dépense ses énergies et essuie des crachats" nous fait songer à cet autre grand réformateur, l'immortel Tartarin, s'écriant: "Des coups d'épée! Des coups d'épée!... Pas des coups d'épingles!"

D'ailleurs nous sommes d'avis que "réformer" ne veut pas dire seulement "démolir", et, à supposer que les réformes préconisées l'an dernier puissent aboutir au résultat désiré, la direction actuelle de l'"Escholier" (n'ayant pas d'idées) ne se sent pas de taille à fonder tout un nouvel état de choses.

Ceci établi, que M. Maillet proteste tout à son aise contre notre attitude (peut-on vivre sans protester?) l'"Escholier" de cette année continuera à suivre, sans rougir de sa prétendue "volte-face", la conduite qu'il s'est tracée au début de l'année, jusqu'à ce que nous "laissions silencieusement passer la prospérité du journal en d'autres mains" sans même prendre la peine de protester, dix mois après de l'"orientation" que pourront lui donner nos successeurs.

LA DIRECTION NOUVELLE.

La poésie "futuriste"

Après RENE GHILL, l'un des piliers de l'ECOLE DECADENTE, surgit à l'horizon littéraire une autre école qui lui est tout à fait opposée. Le genre FUTURISTE, qu'on pourrait tout aussi bien appeler Positiviste ne veut s'occuper que du côté matériel dans la manière d'exprimer la pensée, soit en vers soit en prose.

Par conséquent, plus de mots, plus de remplissage; mais des choses. Plus de verbes, plus d'articles, plus d'adjectifs: écrivons des noms communs et des noms propres. Toute la conception humaine peut s'y renfermer, et je dirais même qu'elle s'y sent plus à l'aise.

Dans ces deux vers futuristes:

"Amie-tendresse-sort-
Sacrifice-amour-mort"

(Destinée... J. T.)

il n'y a que six mots, mais un océan d'idées et de sentiments; agaçons dans notre tête ces quelques mots et aussitôt ils réveilleront dans notre imagination une foule de pensées qu'il est inutile d'exprimer: pourquoi ne pas laisser à notre intelligence un peu de travail?

René Ghill, n'est certes pas de cet avis; et comme tout bon décadent, il nous sert des mots qui non seulement n'ont plus de signification, lorsqu'ils sont agencés avec d'autres, mais qui n'en ont même pas lorsqu'on les considère séparément.

Jugez-en vous-mêmes: lorsqu'il parle des Taureaux:

"Calamistrant la Sagesse de leur barbe."

Si, suivant l'Ecole Futuriste, il s'étais contenté d'écrire:

"Plume-Sagesse-barbe."

on aurait peut-être pu comprendre: que les Taureaux dans leur sagesse se sont servi de leur barbe pour écrire ! ! !... et encore?

L'on peut dire de René Ghill, ce qu'on disait d'un autre; on rencontre dans ses poèmes "un déluge de mots sur un désert d'idées".

En deux mots on peut faire le parallèle entre ces deux genres si disparates:

Décadent-mots
Futuriste-Idees

Jugez de la simplicité de la Poésie Futuriste par ce petit morceau:

HIVER

Arbre-feuilles-tombée-
Frimas-noirceur-gelée-
Glaçons-montagne-vent-
Soleil-départ-froidure-
Tombe-image-nature- (Pays... J. T.)

En dix-huit mots, nous avons l'expression du commencement de l'hiver, ses caractéristiques, et même une comparaison. Le genre Futuriste, comme les autres, s'occupe de la césure et des pieds, mais réduit la phrase à sa plus simple expression.

Voici maintenant "Mort".

Chambre-lit-moribond-
Cierge-noir-frisson-
Genoux-mère-prières-
Douleur-époux-paupières-
Terme-douleurs-cercueil-
Parents-tristesse-deuil-

(Destinée... J. T.)

En quelques mots encore nous avons devant les yeux la scène si terrible de la mort, et tous ses funèbres apprêts.

JEAN TYR.

Le "Sport" à Laval

Notre club de hockey est maintenant réorganisé pour la prochaine saison. La direction et l'équipe elle-même ont subi des remaniements importants.

M. Albert Allard a été choisi par les étudiants pour remplacer Messieurs Farrell et Villeneuve au poste de gérant. C'était un changement qui s'imposait à bien des points de vue.

En plus d'être un connaisseur en matière de hockey, qualité qui faisait complètement défaut à l'ancien gérant, M. Allard, saura introduire parmi les joueurs l'harmonie, l'union, et la bonne entente, facteurs importants pour arriver au succès.

Aldéric Laurendeau, E.E.D., a été nommé capitaine par les étudiants.

Bien que privé de plusieurs de ses meilleurs joueurs entre autres Panneton, Lajoie, Thompson, Campbell, Arnold, Guévremont, etc., l'équipe universitaire sera encore très forte cette année.

La direction du club est satisfaite du train que vont les choses et compte sur un beau succès pour cet hiver. Les joueurs de leur côté, sont très enthousiastes et attendant avec impatience l'heure de la première pratique qui aura lieu la semaine prochaine. Bref, les perspectives d'un championnat pour Laval n'ont jamais été plus brillantes et il est à espérer que les étudiants se feront un devoir d'aller encourager leurs représentants.

La ligue de la Cité sera encore composée de six clubs. Mais deux d'entre eux, à cause de la guerre, ont décidé de se retirer pour cette année: le M.A.A.A., et le Victoria. Mais, le 24e Bataillon (Kitchen's Own) et le 178e Bataillon Canadien-français remplaceront le M.A.A.A., et le Victoria.

La ligne se composera donc du 24e, 178e, Shamrock, National, McGill et Laval.

Nul doute que l'entrée en scène des deux régiments qui seront très forts, ajoutera beaucoup d'intérêt aux joutes de la ligue de la Cité.

Shamrock après un championnat sur le champ de crose, entretient les mêmes espérances pour le hockey.

Le National, s'il faut croire les rumeurs, aura cette année une puissante équipe.

McGill, renforcé par quelques joueurs d'Ottawa de l'an dernier, est tellement optimiste que depuis deux semaines tous les équipiers s'entraînent dans leur gymnase en faisant de la lutte, de la boxe, etc., et promettent d'être en excellente condition pour la première joute.

Quant à nous "nous ne nous entraînons pas dans notre spacieux gymnase" !!!

Malgré cela, nous attendons, avec confiance la première partie et nous tâcherons de faire flotter au sommet les couleurs du Laval.

"DICK".

DERRIERE LE COMPTOIR

—Dis donc, Eva, comment ça se fait que toi, qui as le même salaire que moi, tu es toujours bien habillée, et que moi je n'ai jamais assez d'argent pour me mettre chic?

—Vois-tu, moi, je sors avec les garçons. Ça paye.

—Comment ça?

—Je marche sur la rue. Ils regardent mes pieds, tombent en admiration devant eux, me suivent, me parlent, et ensuite j'ai tout ce que je veux d'eux autres.

—C'est pas bête, ça. Mais comment ça se fait qu'il n'y a jamais d'hommes qui me parlent sur la rue?

—C'est bien simple à expliquer. Tu l'arranges les pieds n'importe comment.

C'est sûr que les garçons auraient une très haute opinion de toi et te donneraient tout ce que tu veux, si tu te chaussais comme moi, chez Dussault.

REGRETS

Maintenant que la bise
Glace mon coeur,
En grondant se brise
Et me fait peur;

— 2 —

Maintenant que toute aile,
Lasse d'errer,
Près du nid qui chancelle,
Vient expirer;

— 3 —

Maintenant, ma colombe,
Sur tes grands yeux,
Voilés comme une tombe,
Sont pleins d'adieux;

— 4 —

Que la rose vacille
Au vent des nuits
Et pleure en la charmille
Ses chers débris;

— 5 —

Je referme ma porte,
Tout en rêvant
Aux larmes que m'apporte
L'espoir absent,

— 6 —

A l'automne en furie,
Qui vient chasser
La lumière, la vie,
Et mon baiser,

— 7 —

Aux demains où voltigent
Les papillons,
Au passé noir où gisent
Tant de rayons!

A. I. SABLE.

SEPULCRES BLANCHIS

Il se trouve au milieu de nous des gens d'un caractère bien étrange. D'après eux, tout est lacune chez nous: les étudiants ne fraternisent pas assez entre eux; les professeurs montrent trop d'indifférence à l'égard des étudiants; puis nos conceptions sont trop étroites; et avec cela nous n'avons pas le droit de penser ni d'agir. Réformateurs, ils préconisent avec un cynisme inconcevable, ou tout au moins ont préconisé entre autres, de resserrer plus étroitement les liens d'intimité qui doivent subsister entre professeurs et étudiants, et surtout, de faire de notre université Laval, la seule université canadienne-française, un foyer de culture et de haute civilisation française.

Comme question de fait nous ne nous réunissons presque jamais. Samedi dernier, cependant, professeurs et étudiants avaient l'occasion de souper en intimité. Malheureusement cette réunion a donné lieu à des incidents impardonnables. Il est en effet, inouï de concevoir que des esprits cultivés aient oublié jusqu'aux notions les plus élémentaires du savoir-vivre, pour se livrer à des actes de haute polissonnerie, que l'on ne tolérerait même pas dans les derniers échelons de la société.

Et ce qu'il y a de plus révoltant, c'est que ces gens sont précisément ceux qui dirigent avec tant de désinvolture notre université: fervents disciples de l'intimité entre professeurs et étudiants, ils vont jusqu'à insulter ces mêmes professeurs, dans notre seule réunion annuelle, prodiguant également leur polissonnerie à leurs confrères. Est-ce donc par ces moyens que vous entendez resserrer nos liens? Vous qui prétendez avoir des idées trop avancées pour notre siècle, est-ce là le raffinement que réserve à notre génération présente la civilisation future à laquelle vous appartenez? Est-ce là le genre de foyer que vous rêviez pour l'Université Laval? Chose certaine, c'est que vous avez compromis pour l'avenir, le banquet annuel des étudiants en Droit et déshonoré les étudiants de l'Université Laval, et ceux de la faculté de Droit en particulier.

A. R.



Les plus beaux CHAPEAUX
de la saison, sont
les magnifiques
CHAPEAUX

VELOURS

A \$5.00
DE

R. & A. Masse
255 Rue Ste Catherine Est.

Nap. LeChasseur.

Phone Est 6413

Fit - Rite Tailoring Limited

485, RUE STE-CATHERINE EST

A tout étudiant qui nous amènera un de ses amis pour l'achat d'un paletot d'automne ou d'hiver, nous lui donnerons gratuitement un chapeau d'une valeur de \$2.50.

DEPOT DE JOURNAUX DE PHILIP

185a, Rue St-Denis "Au Coin"

Tous les journaux, cartes de Noël ou autres,
cigares, cigarettes, tabac, revues, magazines

Achetez là votre "Escholier" avant de prendre le tramway, le vendredi soir

Théâtre Canadien - Français

ANGLE SAINT-ANDRE ET SAINTE-CATHERINE

SEMAINE DU 4 DECEMBRE

"MIGNON"

Opéra comique en 4 actes.

Musique d'Ambroise Thomas

BRUNEAU & MARTINEAU,

EST 4853.

126, SAINT-DENIS, TABACONISTES.

Assortiment complet de cigares, cigarettes, pipes
et tabacs
PAPETERIE, CRAYONS, ENCRE, ETC

EST 697

COSTUMIERS

Hôtel de Ville et Sainte-Catherine

Costumes à louer pour bals masqués, mascarades,
soirées, etc., aussi un choix de perruques et
postiches

Hôtel Bouillon

21-est, Sainte-Catherine

Café de luxe le plus moderne du Canada, cuisine
excellente, et service parfait

Visitez notre "Chalet Suisse" après le théâtre

ELECTRIC PROGRESSIVE

Boot, Shoe and Rubber Repairing

422, RUE S.-DENIS

F. SILVERY, PROPRIETAIRE

Affilage de patins

Attention toute spéciale pour les chaussures d'étudiants

L. A. Morency
O. Morency.

Tél Bell Est 3202.

MORENCY Frères

Dorures et encadrements

346-est, Sainte-Catherine

(Près Berri)

SPECIALITES: meubles d'art, miroirs, tables con-
soles, paravents. MONTREAL

La Cie J. & C. BRUNET,

PLOMBIERS

Fournisseurs de la "Maison des Etudiants"

223 St-Laurent. Tél. est 1835

FOURRURES

GROS ET DETAIL

Les lectrices de L'Escholier sont invi-
tées à venir examiner nos magnifique mo-
dèles de fourrures.

Etudiants: Achetez vos bérêts chez

CHAS DESJARDINS & CIE

LIMITEE

130, RUE ST-DENIS

ROYAL STORE

266, rue Ste-Catherine Est

Seule place à Montréal où
l'on peut se procurer:

LES RUBANS AUX COULEURS DE
TOUTES LES FACULTES

Achetez vos bérêts et vos cravates
universitaires ici

10% D'ESCOMPTE AUX ETUDIANTS

Aux croix

de guerre

328 EST STE-CATHERINE

Brillants étudiants de Laval, vous êtes des
idiots si vous prenez vos repas ailleurs que
chez AUZEBY.

Allez en foule goûter à ses pâtisseries et
ses glaces exquisites, et vous confessez
qu'on ne peut trouver mieux à Montréal.

La Vraie Place

Pour vos chapeaux et casquettes, à prix modérés,
est l'angle des rues Berri et Sainte-Catherine

Votre visite est sollicitée.

LE DEVOIR

EST LE JOURNAL PRÉFÉRÉ DES
ÉTUDIANTS ET DE LEURS AMIS

parce qu'il publie les meilleurs
articles Littéraires et Politiques,
comme aussi toutes les nouvelles

Le DEVOIR peut être lu par tous
les Membres de votre Famille.

Ce journal est imprimé à l'IMPRIME-
RIE POPULAIRE (limitée), 43, rue Saint-
Vincent, Montréal, et publié par la Cie de
l'Escholier.

Dans le potager de la littérature canadienne

"UNE FILLE DE LA NOUVELLE FRANCE"

par Arthur G. Doughty

Traduit de l'anglais par une "Fille de l'Empire"

La "Fille de la Nouvelle-France" est Madeleine de Verchères... pardon "Magdelaine de Verchères", la "première scout-girl du nouveau monde", comme dit si bien l'auteur!

Ce "petit livre où l'on raconte l'exploit d'une fille de la Nouvelle-France, une enfant (la Nouvelle-France?) par l'âge, mais un soldat par le courage et les RESOURCES" se compose d'un très grand nombre de parties

D'abord (partie très importante), "un frontispice par Son Altesse Royale la Princesse Patricia" représentant "le vieux moulin de Verchères" en couleur ou, plus exactement, "en couleurs" comme le dit la traductrice, ironiste sans le savoir. Ceux qui ont pu voir à Verchères la tourelle blanchie à la chaux auront, certes, bien de la peine à la reconnaître dans le moulin que l'artiste royale a eu l'idée... très artistique de flanquer de grandes ailes grises et de revêtir d'un peinturlurage rougeâtre. Comme les poètes, les artistes ont une manière originale de voir les choses de la nature!...

Par reconnaissance, sans doute, pour la "facture" de cette esquisse, l'auteur dédie son livre "avec profond respect" à la Princesse Patricia. Sa dédicace est aussi touchante que longue. Il gratifie ensuite ses lecteurs d'une "Note-préface" ayant le mérite de posséder cette phrase qui jette quelque lumière sur la valeur de l'ouvrage: "Ce volume se recommande aux amateurs de livres POUR le mérite de ses illustrations". On y apprend aussi que la première édition fut imprimée "au dépens" de M. Doughty.

Vient ensuite l'"Avant-Propos" de la traductrice, une "Fille de l'Empire", qui a agi sagement en faisant son nom, comme on pourra s'en convaincre dans la suite. Pour donner une idée de la connaissance que la "fille de l'Empire" possède du doux parler de France, nous citons ce préambule dont on doit admirer (entre autres belles choses) la ponctuation savante... encore plus savante dans la suite de l'ouvrage:

"C'est avec une pieuse inspiration QUE le Dr. Doughty a recueilli les faits QUI composent son oeuvre et c'est en faisant des vœux pour QU'IL (l'oeuvre!) soit apprécié comme IL (toujours l'oeuvre) le mérite et QU'IL produise tout le bien QUI est dans les intentions de l'auteur QUE j'en offre une humble traduction dans la langue même de Magdelaine de Verchères".

Dans la langue de Madeleine de Verchères! J'ai bien de la peine à le croire!

L'avant-propos est suivi d'une "Introduction", bien nécessaire, certes, car, sans elle, le lecteur n'aurait pas su que "Magdelaine de Verchères fut le produit de son temps tout comme les Canadiens d'aujourd'hui traduisent les sentiments de leur époque".

Enfin, nous arrivons au corps du sujet. Pas absolument, il est vrai, car il n'est question de Madeleine de Verchères que dans les dix-huit dernières pages. Les lecteurs anglais sauront gré à l'auteur de s'éterniser sur des détails "historiques" au sujet des "coutumes de les habitants de la Nouvelle France", nos ancêtres, qui auraient été de "jeunes dissolus" ou des cultivateurs "fainéants". Nos mères auraient été des femmes "sans valeur" qui ruinaient leurs époux en achats de colifichets, dentelles, rubans, etc... Il est aussi question de "la médiocrité des dons intellectuels" de Louis XIV, du siège de Québec par Phipps, le "nardi envahisseur" (!), etc., etc. Viennent enfin quelques vingt pages sur la vie et les exploits de Madeleine de Verchères, suivies de "notes sur la famille du Seigneur (S majuscule!) de Verchères desquelles nous extrayons ce petit bijou de discours, probablement revu et corrigé par la traductrice :

"Il motiva ainsi son opinion. "Que la traite doit être entièrement permise tant des dites boissons comme des autres marchandises, étant extrêmement utile au commerce du pays, et pour donner le repos aux consciences qui, depuis plusieurs années, ont été troublées par ce qu'on n'a pu empêcher les personnes qui en paraissent les plus éloignées de faire ce commerce, voyant bien que ce n'est qu'un mystère qui continuerait, s'il n'y était pourvu par Sa Majesté, d'autant qu'en premier lieu le cas réservé a fait un très grand tort au dit commerce, les habitants ne pouvant souffrir qu'on emportât le profit chez les nations éloignées, et qu'ils n'ont fait aucune difficulté de passer par dessus toutes ces considérations quoiqu'il leur reste du scrupule, ce qui les a obligés d'être plusieurs années sans s'approcher des sacrements, en second lieu, que l'on fait croire que les sauvages ont une grande avidité pour la boisson, ce que devrait être, parce qu'elle ne leur est donnée qu'en cachette pour leur argent, et que cette manière d'agir leur fait connaître qu'on les traite en bêtes et qu'on veut les distinguer des Français, ce qui leur peut donner occasion de s'en éloigner, et que si on en usait autrement, on les obligerait à vivre comme nous et à nous servir, et que bien loin que cette liberté de traiter de la boisson les empêche d'embrasser notre religion, elle les y porterait, ce qui se prouve par les Outaouas qui ne sont pas enclins à boire. (Ils boivent maintenant à Hull!) et chez lesquels on n'a pas fait de grands progrès; que quant aux désordres que la dite traite cause, ils sont en petit nombre, à proportion des peuples, et que lorsqu'ils connaissent l'autorité royale et la manière dont on punit les vices, ils n'y sont pas communs".

Comprenez-vous quelque chose à ce baragouinage? Pas moi. C'est sans doute du "Parisian French".

Viennent ensuite des "Notes sur les Illustrations", où il est dit que M. Hayward a "contribué le portrait de Magdelaine de Verchères", que "des spécimens de l'art" de M. Brymner sont exposés à "l'Academy" et que des "échantillons de l'art de M. Reid sont à la Galerie Nationale".

Suivent des "Notes bibliographiques", dans lesquelles le nom de Magdelaine de Verchères change tout-à-coup d'appellation (Magdeleine) et où il est question d'une "sélection" des Mémoires de Saint-Simon (prononcer, je présume, Scieint-Saimeunn).

Et enfin, c'est tout! Il conviendrait, cependant, de s'arrêter plus longuement sur les bizarreries du style de la digne "Fille de l'Empire". Je me propose, dans une prochaine étude, d'en donner des exemples typique.

JULES FRANCHET.

Un abus de pouvoir

Electeurs de la Faculté de Droit, mardi soir, lors de la nomination, un homme gravit les degrés de la tribune, malgré les protestations de la foule. Là, malgré le tumulte sans cesse grandissant, il réussit à faire entendre une protestation vigoureuse contre l'usurpation de pouvoirs que MM. Clermont et Pelletier, étaient en train de perpétrer. Eux qui ont déjà été au pouvoir, en respectant la constitution, ils prétendaient l'être encore, en s'asseyant dessus cette fois. Les paroles justes et fortes de M. Caisse se sont perdues, malheureusement dans les cris d'une foule qui ne voulait pas comprendre. Nous avons recueilli ces paroles et nous nous en faisons aujourd'hui l'écho sincère et indigné.

Sâchez-le, MM. Clermont et Pelletier, nos enfants élèveront à Louis Philippe Caisse le monument qu'il mérite. Vous y serez représentés déchirant dans l'ombre, en même temps que la constitution, mon humble bulletin de présentation; et sur le haut le "Vengeur", vous anéantira d'un geste.

Et la postérité jugera.

GUSTAVE LEMIRE.

Prenez l'Ascenseur et
EPARGNEZ \$10.00

Nouveaux Modèles de

COMPLETS et de PALETOTS
pour jeunes gens, d'une valeur de \$25, à:

\$15.00

Si vous pouvez trouver ailleurs ces mêmes
complets et paletots à moins de \$25.00,
REVENEZ NOUS VOIR, NOUS VOUS
REMETTRONS VOTRE ARGENT.

"Robinson's Upstairs
Clothes Shop"

EDIFICE DANDURAND
Coin des rues Ste-Catherine et St-Denis

CARTES PROFESSIONNELLES

Tél. MAIN 1397. Résidence: 1473, Saint-Denis
Tél. Saint-Louis: 3809.

Honoré Parent, L. L. L.
AVOCAT

Edifice "La Sauvegarde"

Société légale: LAMARRE & PARENT
92, NOTRE-DAME EST, MONTREAL

Résidence: 640 Atwater.
Téléphone: Westmount 1587.

J. S. LAMARRE
AVOCAT

De la société légale
ELLIOTT, DAVID et MAILHOT
189, RUE SAINT-JACQUES
TELEPHONE: MAIN 8205.

Téléphone: MAIN 7713.

Alfred Labelle
AVOCAT

Chambre, 53
EDIFICE DULUTH
ANGLE NOTRE-DAME ET SAINT-SULPICE

Résidence: Saint-Lambert.
Téléphone: 48.

EMILE GRAVEL, B.A., LL., L.
NOTAIRE

DESAULNIERS & GRAVEL.

Edifice "Transportation"

TELEPHONE: Main 3158.
Argent à prêter sur première hypothèque

TRESTLER & COOTE

Cannes, Parapluies, Valises, Pantalons,
semelles caoutchouc, marchandises japonaises.

159, SAINT-DENIS

Tél. Main 4040

St-Louis 2168

VICTOR PAGER
AVOCAT

Chambre 301, EDIFICE POWER

Résidence:
590, RUE SAINT-DENIS. TELEPHONE: EST 5270

NELSON CHEVRIER

ASSURANCES

Bureau:
26, RUE SAINT-SACREMENT.
TELEPHONE: MAIN 6761

Polices, etc.: le tout en français.

LIVRES D'OCCASION

Les Etudiants sont invités à venir
voir notre table de livres d'occasion.
Nous offrons d'excellents ouvrages
à 25c. et 50c.

Librairie Léon A. Archambault

162, RUE SAINT-CATHERINE OUEST
Tél. MAIN: 3040.

Etudiants de Laval

ALLONS AU THEATRE

St-Denis

On n'y épargne rien pour
offrir le meilleur programme
de vues animées à
Montréal.

N'OUBLIONS PAS QUE

"Ce sont les jours du Saint-Denis"

Tél. Est 6132-4790. Tél. Est 4102-6054

CAFE FRISCO

F. M. YEN, propriétaire.

Cuisine chinoise et américaine. Repas à toute
heure. Repas régulier à 35¢.

Tables spéciales pour dames et messieurs

271, RUE SAINT-CATHERINE EST

92, 98 et 102, rue Sainte-Catherine, est;
347, rue Cadieux

Tél. Bell Est: 1584



Ghas C. de Lorimier

Fleurs naturelles
et artificielles

250, rue St-Denis, 250

Montréal

SPÉCIALITÉ: Tributs floraux funéraires

A Messieurs les Etudiants
de Laval et à leurs
Jeunes Amis



BUREAU PRINCIPAL ET 14 SUCCURSALES A
MONTREAL

Prenez l'habitude de l'épargne, et vous aurez contribué
votre part à la prospérité du pays
Nous vous réservons toujours le meilleur accueil
que votre compte soit gros ou petit

A.-P. L'ESPERANCE,
Gérant général.

Voulez-vous avoir des
chaussures durables, fortes,
élégantes, allez chez

DUSSAULT

281 Est, St-Catherine

Beuverie Baillargeon

256-EST STE-CATHERINE

Préparations spéciales de "bisailleurs"
pour les étudiants. La seule brasserie
classique du quartier latin.

C. PAPPAS & CIE

BONBONS FAITS A LA MAISON
RAFRAICHISSEMENTS, CIGARETTES

Angle St-Denis et Ste-Catherine

Lettre à "L'Escholier"

Je prends la liberté de demander aux directeurs de l'"Escholier" quel espace de leur journal pour formuler, ce qui, je crois, est l'opinion de la majorité des étudiants de la faculté de Droit, pour mettre à jour et porter à la connaissance de tous la triste impression laissée à la suite des désordres qui ont marqué le banquet de la semaine dernière.

L'impression laissée — il est douloureux de le dire — est que, le banquet a été plus ou moins déplorable.

Ceux qui ont organisé le banquet n'en sont pas responsables, nous savons le dévouement et le travail qu'il en coûte.

Ils n'en ont pas moins été forcés de faire des excuses pour les "quelques-uns" qui faisaient le chahut, au fond, tout au fond de la salle.

Il aurait peut-être fallu expulser ceux qui, grossièrement, interrompaient les professeurs.

Le moyen aurait-il réussi? Je ne sais, mais il aurait dû être employé pour l'exemple.

Avec des gens qui ont assez peu de cœur et de sens commun pour se glorifier d'avoir été expulsés de l'Université Laval pour cause d'inconduite (1), avec des gens qui sont assez hypocrites et lâches pour venir au banquet offert par l'Université, insulter les professeurs de cette Université, assurés qu'ils sont de l'impunité parce qu'ils ont quitté Laval, avec de tels gens qui posent aux conducteurs d'hommes et qui ne peuvent se conduire eux-mêmes, aucun ménagement ne doit être employé.

Jamais on n'a vu tant de grossièretés affichées en public.

Leur but à ces messieurs était de faire impression et de faire parler d'eux — ils ont réussi. Je ne vous ferai pas l'insulte d'écrire ce que l'on pense et dit de vous.

* * *

Il y a un an, vous posiez aux martyrs et vous criiez à l'injustice, parce que l'on vous mettait à la porte de l'Université, croyez-vous encore qu'aucun ne doute que vous ne l'avez mérité?

C'est vous, Messieurs, qui, descendants des Français, faites gloire et feu de votre culture latine, etc., etc.

Ah! elle est jolie votre culture! Croyez-vous avoir démontré votre supériorité aux garçons de tables, flegmatiquement britanniques, qui vous regardaient avec un sourire de pitié?

Ils sont vos maîtres, vous ne les valez pas...

Je me laisse emporter, je le sens. Avouons qu'il y a de quoi.

J'ai cru avoir rendu service à la faculté en protestant contre votre manière d'agir au banquet de samedi soir.

J'espère qu'après ceci l'on saura vous juger à votre juste nullité, puisque de valeur vous n'en avez aucune.

A bon entendeur, salut.

DAMOCLES.

(1) Ces messieurs portaient, enroulée autour du cou, la corde, insigne de la suspension.

DIX-HUIT ANS!

J'aurai dix-huit ans bientôt... L'heureuse perspective... Dix-huit!... C'est un gros chiffre!... Je me souviens encore, vaguement il est vrai, mais je me rappelle tout de même que, quand j'appris à compter, je considérais comme des énormités, les chiffres, de dix à vingt. J'ai conservé, de ma jeunesse, cette impression, et c'est pourquoi, hier, en me rappelant que mon anniversaire de naissance n'était pas éloigné, j'ai dû recommencer deux fois, la soustraction des dates: 1916 - 1898 = 18, ... pour me convaincre qu'il n'y avait aucune erreur. Pensez donc! C'est le temps où l'on commence à vivre, où cela ne nous intimide plus du tout, de dire son âge... Quand nous ne possédons à notre crédit que 17 années... d'expérience! (il faut le dire vite!) nous n'avons aucun droit de prétendre être autre chose, qu'une petite personne insignifiante; et c'est bien ainsi que certaines gens nous traitent. Il n'y a pourtant pas une accumulation de siècles de 17 à 18. On dirait vraiment, qu'entre ces deux nombres, se trouve comme un abîme qu'on doit franchir. D'un côté s'étendent les territoires de la petite et de la grande enfance que l'on vient de quitter, et de l'autre, l'horizon de la vie qui s'élargit devant soi, et ouvre à nos pas des chemins nouveaux. L'abîme?... C'est sans doute pour nous donner le temps de s'habituer à cet air de gravité et de sérieux sous lequel on doit abriter, dès que les dernières minutes de nos dix-sept printemps ou automnes (c'est de peu d'importance) ont sonnées, toutes nos idées qui dénoteraient encore notre caractère d'enfant. Car à dix-huit ans, il est interdit d'être jeune, c'est-à-dire de penser tout haut. Il faut alors se prendre un sourire d'incrédulité, un regard distrait du va et vient extérieur, qui laisse croire à ceux qui nous entourent que quelques graves préoccupations sont entrées dans notre vie; il ne faut plus parler qu'après avoir tourné la langue dix fois me disait maman, l'autre jour, car plus les années fuient, moins les gens sont réfléchis et discrets; sept fois n'est plus suffisant. Et puis, il n'est plus de bon goût de paraître porter foi aux paroles d'un tel et compagnie. On doit, avec le plus d'hypocrisie possible, répondre à ceux qui nous disent des choses aimables: "Comme vous mentez avec art!" Parfois ce doit être un acte de renoncement, très grand, de feindre de ne pas tirer vanité des compliments que, dans son fort intérieur, on trouve très mérités.....

Ah! Dieu! toutes les graves obligations qu'entraîne la fuite rapide des jours!... Et dire que sous peu, je me mettrai moi-même à pratiquer les vertus caractéristiques de la dix-huitième année.

JAC LINE

Ce 7 novembre 1916

GRANDEUR ET BASSESSE

La guerre est une chose épouvantable: non content d'anéantir des villes entières et de saccager les campagnes, elle enlève aux mères leurs fils, aux épouses leur mari, aux dulcinées leur bien-aimé.

Aussi l'agresseur qui se rend injustement coupable d'une telle abomination doit-il être énergiquement repoussé par tous les peuples lésés et il est de l'intention de tout pays d'y contribuer dans la mesure de ses forces.

Pourtant si nous jetons un coup d'oeil sur les événements qui ont fait surgir le conflit actuel il nous est impossible de douter un seul instant que l'Allemagne et l'Autriche, n'en soient les causes directes et immédiates: leurs préparatifs monstrueux depuis 1870; leurs exigences envers la Serbie pour réparations de l'assassinat de Sarajevo, exigences auxquelles la Serbie ne pouvait accéder sans renoncer à sa nationalité; leur refus catégorique de se réunir devant un tribunal d'arbitrage

REDDITION DE COMPTES

Messieurs les étudiants,

Maintenant que nos frais sont payés et que tout est terminé en rapport avec notre procès du mois dernier, je viens vous rendre un état de comptes.

Avant de procéder, je tiens, au nom du Comité Provisoire de la Défense des Etudiants, à remercier tous ceux qui ont bien voulu faire leur part dans cette souscription, et spécialement les professeurs des différentes facultés qui nous ont donné leur soutien tant moral que pécuniaire.

		Ce que nous devions recevoir	Ce que nous avons reçu
Droit	160 étudiants	\$40.00	\$40.05
Médecine	150 étudiants	40.00	15.00
Polytechnique	135 étudiants	40.00	29.00
Art Dentaire	130 étudiants	40.00	40.00
Pharmacie	130 étudiants	40.00	11.50
Médecine Comparée	47 étudiants	15.00	15.00
Hautes Etudes Commerciales	40 étudiants	10.00	10.00
Total		\$225.00	\$160.55

DEBOURSÉS:

COUR DU RECORDER.—M. R. Laporte:

Amende	\$25.00
Frais	4.55
MM. E. Tassé et A. Grenier:	
Frais	11.00
Frais de sténographie	60.00
Total	\$100.55

COUR DE POLICE.—MM. E. Tassé et A. Grenier:

Dommages	\$20.00
Frais	5.00
Total	\$25.00

Mtre J. A. Beaulieu, C.R. \$35.00

SOIT:—Cour du recorder

Cour de police	\$100.55
Mtre J. A. Beaulieu	25.00
	35.00

Total payé \$160.55
Total reçu \$160.55

(Signé) "ROBERT BOURASSA, E.E.D."

Membre du Comité Provisoire de la Défense des Etudiants.

Montréal, 30 novembre, 1916.

ou de tenter aucun compromis de quelque nature qu'il fut; leur obstination à ne pas lancer au grand jour leurs relations diplomatiques échangées dans cette circonstance, comme tous les autres pays l'ont fait, tout en un mot nous prouve d'une manière indubitable qu'ils ont voulu et recherché cette déplorable rupture.

Dès lors, sympathisons-nous de tout cœur à la cause des Alliés, et nous nous inclinons devant nos canadiens, qui ne craignent point de sacrifier leur vie pour contribuer à leur victoire.

Mais à côté de ce geste admirable, il est des bassesses sans nom qui couvrent de honte ceux qui s'en rendent coupables, avilissent le militarisme et plongent nos foyers dans le deuil. Nous voulons parler de certains agents recruteurs qui profitent de l'ébriété des passants pour leur arracher, par des moyens que l'honneur réprouve et que la conscience condamne, n'ont consentement que ces derniers n'auraient jamais donné autrement.

Entre autres, la semaine dernière, au bureau de recrutement 406, Saint-Laurent, deux militaires s'étaient emparés d'un homme ivre, qui, cramponné à la porte de ce bureau répétait sans cesse I do not want to enlist! I do not want to enlist! L'un des

militaires le poussait avec énergie, tandis que l'autre s'efforçait de lui faire lâcher prise; l'on parvint ainsi à le faire entrer et nous avons tout lieu de croire que lorsqu'il est sorti il était enrôlé.

Cependant ces gens qui se livrent à de tels turpitudes ont la prétention d'être les défenseurs du droit et de la justice contre la force brutale, de la liberté contre l'asservissement. Que peut-il donc y avoir pour motiver chez eux une telle contradiction? Serait-ce le \$5.00 que, paraît-il, ils retirent pour chaque soldat qu'ils enrôlent? Si tel est le cas, nous n'avons aucune hésitation à dire qu'il est un crime plus grand que celui commis par les Allemands qui tentent d'agrandir leur Empire au prix du sang, et c'est le crime dont se rendent coupables ceux qui s'efforcent de grossir leur bourse en ayant recours à ces artifices, et en faisant participer Dieu à leur ignominie par le serment qu'ils font prêter, dans de telles conditions, à leur victime.

Quoiqu'il en soit, leur conduite est absolument injustifiable et au nom de la liberté de l'enrôlement, dans notre pays, au nom de la justice et de l'honneur, nous protestons contre cette abomination.

A. R.

**SWEET
CAPORAL**

CIGARETTES

"LA FORME LA PLUS PURE
SOUS LAQUELLE LE
TABAC PEUT ÊTRE FUMÉ."

Lancet.